



Le monde en ligne de mire

Plus de 35 000 ressortissants belges quitteraient la mère patrie chaque année. C'est du moins le chiffre avancé par l'ASBL International Contacts qui organisait, ce 3 octobre à Bruxelles, un événement dédié à la promotion de la mobilité internationale.

Le propos est clair : Si c'était à refaire, je n'hésiterais pas une seconde ! Ingénieur dans une société de construction, Michel a non seulement eu l'occasion de parcourir le monde à l'occasion de nombreux déplacements mais aussi, pendant trois ans, l'opportunité d'y poser ses valises. À Pékin, plus précisément, où il n'a pas hésité à emmener sa petite famille composée de deux enfants en bas âge.

Pékin ? Une ville pas vraiment paradisiaque, engluée dans la pollution et les embarras de circulation, reconnaît-il. Mais aussi une ville tentaculaire qui permet de sentir ce que le terme « mondialisation » signifie et de percevoir, au quotidien, la réalité des différences culturelles. Même si nombre de Chinois comprennent bien la manière dont nous fonctionnons, l'inverse n'est pas toujours vrai... et c'est précisément cela qui est intéressant.

En dix ans, le nombre de Belges enregistrés dans un pays étranger aurait augmenté de 25 %, de 295 000 à plus de 380 000 personnes. La plupart d'entre eux, c'est vrai, ne vivent pas l'expatriation de manière aussi exotique ni d'ailleurs dans un cadre purement professionnel : plus de 130 000 vivent en France et plusieurs dizaines de milliers chez nos autres voisins immédiats (Luxembourg, Pays-Bas, Allemagne et

Royaume-Uni). Mais on recenserait tout de même quelque 1 500 compatriotes en Chine, 22 000 aux États-Unis et 13 000 au Canada, notamment.

D'après les données collectées à l'occasion des International Days qui recueillent bien évidemment des visiteurs intéressés par une expérience à l'étranger, les ingénieurs seraient particulièrement bien disposés : 65 % d'entre eux souhaitent effectuer toute leur carrière à l'étranger, les autres 35 % préférant y travailler de manière temporaire. Les destinations privilégiées ? L'Amérique du Nord (pour 25 % d'entre eux), suivie par un pays d'Europe ou d'Asie. Dans les faits cependant, pareilles envies doivent être relativisées : sur les 7 000 ingénieurs belges membres de leur association professionnelle (FABI) en 2011, seuls 574 étaient établis à l'étranger, dont 180 chez nos voisins français.

Les contraintes, il est vrai, sont nombreuses. Quelles questions se poser, dès lors, avant d'envisager l'expérience ? Avant tout, s'interroger sur l'objectif professionnel poursuivi, ce qui implique une sérieuse discussion avec le management au sujet du contenu de la fonction sur place et de l'impact positif attendu au retour. Interroger, ensuite, son conjoint sur ses propres attentes, étant entendu que la plupart des échecs sont liés à une insatisfaction du partenaire (notamment s'il a accepté de mettre sa propre carrière en stand-by).

Enfin, même si les entreprises habituées à envoyer des cadres à l'étranger épaulent très efficacement ces derniers tant sur le plan matériel qu'administratif, il faut aussi s'interroger sur sa capacité à tout simplement résister aux inévitables couacs à venir : maison moins bien située que prévu, scolarité chaotique des enfants, coup de blues dû à l'éloignement de la famille et des amis, notamment. Soit autant de soucis... que vous surmonterez allègrement si vous avez vraiment envie de changement !

Benoît July

05-10-2014